



Prof. Dr Bosco MUCHUKIWA
&
Assistant Marcellin KASAGWE

**Conflits dans les moyens et les hauts plateaux de Fizi,
Mwenga et Uvira : facteurs d'escalade, modus operandi des
acteurs et crise politique régionale en perspective**

**août 2019
ISDR-BUKAVU**

Conflits dans les moyens et les hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira : facteurs d'escalade, modus operandi des acteurs et crise politique régionale en perspective

Prof. Dr Bosco MUCHUKIWA et Assistant Marcellin KASAGWE

Publié sur <https://www.isdrbukavu.ac.cd/recherche/publications/>

Mots clés : *territoire, groupe armé, désordre social, économie humaine, crise politique régionale*

Résumé

Les conflits intercommunautaires sont des synonymes des conflits de pouvoir coutumier. Tous deux ont les mêmes racines qui les escaladent après la colonisation belge. Ils opposent les ethnies dénommées Babembe, Bavira, Bafuliiru, Banyindu, Banyamulenge et Batwa sur un fond identitaire dans les moyens et les hauts plateaux des territoires de Fizi, Mwenga et Uvira dans la Province du Sud-Kivu. Depuis 2015, il s'est développé dans la zone des hautes terres d'Itombwe, le phénomène de coalition et de transfert des conflits politiques et identitaires régionaux. Ce transfert s'explique par la présence des groupes armés étrangers du Burundi et du Rwanda qui combattent, les uns aux côtés des Maï-Maï Biloze Bishambuke, les autres aux côtés des Twigwaneho, Gumino et Al-shabab. Ces combats entre et par des groupes armés locaux interposés se greffent sur les conflits de pouvoir coutumier et présagent une crise politique régionale à l'horizon qui sera difficile à dénouer. Cette crise latente non négligeable passe souvent inédite dans la plupart des concertations locales consacrées à la recherche de la paix sociale et à l'établissement de la cohésion intercommunautaire et transfrontalière.

Introduction

Les moyens et les hauts plateaux des territoires de Fizi, Mwenga et Uvira dans la Province du Sud-Kivu sont devenus les lieux des conflits intercommunautaires. Ces derniers opposent les groupes tribaux dénommés Babembe, Bavira, Bafuliiru, Banyindu, Banyamulenge et Batwa sur un fond identitaire. Certains auteurs situent ces conflits identitaires à l'époque coloniale. D'autres réfutent cette version et s'accordent que les conflits intercommunautaires sont nés avec la fragilité des Etats en Afrique après la colonisation. Cette version de type déterministe n'explique pas clairement toute la trame et la complexité des conflits dans la zone des hautes terres d'Itombwe.

Dans cette zone écologique, plusieurs facteurs entrent en jeu pour aggraver la crise identitaire et engendrent les antagonismes entre les communautés vivant dans cette partie de la Province du Sud-Kivu. Ces facteurs sont, entre autres, la violation du protocole de gestion de la transhumance, la quête du pouvoir coutumier, la contestation du pouvoir moderne lié à la création et à la gestion des entités administratives, la gestion de la fiscalité dans ces dernières, la contestation des désignations des chefs de groupements et de villages, la duplication de l'administration, l'absence de l'autorité militaire et policière, etc. Ces facteurs sont mal appréhendés mais favorisent la prolifération des groupes armés à caractère communautaire, à savoir Twigwaneho, Gumino et Al-shabab pour les Banyamulenge et les Maï-Maï dénommés Biloze Bishambuke pour les Babembe, Bafuliiru, Banyindu. Les groupes armés sont légion dans l'Itombwe et y constituent de nouveaux pouvoirs qui participent à la radicalisation des conflits intercommunautaires.

Actuellement, la notion de conflits intercommunautaires est un fourre tout et désigne les antagonismes entre les ethnies qui se battent au sujet de leur identité culturelle, des pâturages, de la reproduction des activités économiques, du contrôle des facteurs de production et de la gestion des entités modernes créées par l'administration coloniale. Cette définition introduit une confusion entre les conflits fonciers et les conflits de pouvoir politique moderne. A ce sujet, les auteurs ne s'accordent pas sur la qualification des conflits identitaires, intercommunautaires, de territoire et de pouvoir coutumier. Même si ce débat n'est pas clos, il ne sera pas développé dans la suite car il ne permet pas d'expliquer la

complexité des enjeux des conflits dans la zone des hautes terres d'Itombwe et des relations sociales inter et intracommunautaires, et la superposition de la crise politique régionale. Nous nous en tenons à la classification proposée en août 2015 par le législateur congolais qui retient les conflits de pouvoir coutumier au sens large. Il y classe la contestation du chef coutumier, l'usurpation du pouvoir, la contestation des limites des entités coutumières, la contestation des terres des communautés locales, la revendication de création de nouvelles entités coutumières et la soumission d'une entité coutumière à celle dont la coutume n'est pas la sienne. Détaillés de cette manière, les conflits intercommunautaires ne seraient pas différents des conflits de pouvoir coutumier car ils tirent leurs racines des éléments de cette classification. Le législateur congolais propose de les résoudre par la création d'une commission consultative qui serait installée aux niveaux du ministère national des affaires coutumières, de la province, de la chefferie ou du secteur. Le ministre national en charge des affaires coutumières, le gouverneur de province, le chef de chefferie ou de secteur sont des médiateurs attitrés qui doivent s'appuyer sur les administrateurs des territoires, les chefs de groupements ou de villages pour le règlement des conflits de pouvoir coutumier. L'organisation, le fonctionnement et la composition de cette commission ne sont pas encore fixés mais seront élaborés par le pouvoir organisateur prochainement¹.

Depuis 2015, il s'est développé dans la zone des hautes terres d'Itombwe, le phénomène de coalition et de transfert des conflits politiques et identitaires régionaux par la présence des groupes armés étrangers du Burundi et du Rwanda (RD-Ntambara, FOREBU, FPB, FNL-Palipe Hutu, FDLR-Interahamwe) qui combattent, les uns aux côtés des Mai-Mai Biloze Bishambuke, les autres aux côtés des Twigwaneho, Gumino et Al-shabab. Ces combats entre et par des groupes armés locaux interposés se greffent sur les conflits de pouvoir coutumier et présentent une crise politique régionale à l'horizon qui sera difficile à dénouer. Cette crise latente non négligeable passe souvent inédite dans la plupart des concertations locales consacrées à la recherche de la paix sociale et à l'établissement de la cohésion intercommunautaire et transfrontalière.

¹ RDC, *Loi fixant le statut des chefs coutumiers*, Kinshasa, août 2015, pp.8-9.

C'est pourquoi, nous nous consacrons à l'analyse du phénomène de transfert des crises politiques et identitaires régionales. L'objectif principal est donc de décrire les conflits persistants dans les moyens et les hauts plateaux d'Itombwe et d'expliquer le modus operandi des acteurs impliqués dans la contagion des conflits politiques et identitaires. Autrement dit, nous expliquons les facteurs d'escalade des conflits intercommunautaires dans les moyens et les hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira qui sont des entités territoriales déconcentrées. Les données fournies permettent de répondre aux questions pendantes, notamment quels sont les conflits persistants qui opposent les communautés dans la zone des hautes terres d'Itombwe? Quels sont les facteurs qui déterminent ces conflits ? Quel est le modus operandi des acteurs qui amplifient les conflits politiques et identitaires ? Quelles sont les pistes de solution à envisager pour prévenir l'embrasement des Etats de la région des Grands lacs africains ?

L'analyse basée sur la démarche qualitative répond aux questions ci-dessus à partir des données d'observation et de la documentation. Les données fournies permettent de déceler les significations que les acteurs impliqués dans la dynamique des conflits donnent à leurs pratiques et discours. L'analyse décrit les causes et les types de conflits dans les moyens et hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira, les modus operandi des acteurs des conflits. Les modus operandi sont variables selon les contextes mais permettent de saisir la structure des relations sociales et les pistes de solution à adopter pour la cohésion sociale. Celle-ci ne se décrète pas mais se construit à l'aide des facteurs du milieu physique et social d'étude qui influe sur les comportements des acteurs.

I. Présentation du milieu d'étude

Dans cette section, nous clarifions les appellations consacrées pour désigner les hauts plateaux d'Itombwe, nous présentons la superficie totale des territoires qui constituent la zone des hautes terres et décrivons les groupes ethniques qui les occupent et les activités qu'ils y exercent.

I.1. Appellations

Le milieu sur lequel porte la présente étude est différemment dénommé par ses habitants. Les uns appellent cette zone écologique de moyens et hauts plateaux de Fizi, Uvira et le secteur d'Itombwe/Mwenga². Les autres, notamment les politiciens de cette zone et les agents administratifs le qualifient de moyens et hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira. Les Banyamulenge utilisent l'expression de zone des hautes terres d'Itombwe³.

Comme d'aucuns peuvent le remarquer ici, le milieu d'étude couvre trois entités territoriales, à savoir les territoires de Fizi, Uvira et Mwenga. Ces entités font parties de huit territoires qui composent la Province du Sud-Kivu. Pour cette raison, nous optons pour les appellations généralement utilisées, à savoir les moyens et les hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira ou la zone des hautes terres d'Itombwe occupées par divers groupes ethniques.

I.2. Superficie, groupes ethniques et types d'activités

Mis ensemble, les trois territoires de Fizi (15.864 km²)⁴, d'Uvira (3.148 km²) et de Mwenga (11.172 km²)⁵ couvrent une superficie totale de 30.184 km².

Les trois entités territoriales et administratives sont habitées par diverses communautés dont les Babembe, Babuyu, Babwari, Bagoma, Basanze, Bazoba, Banyindu, Bafuliiru, Bavira, Bashi, Barega, Bambuti (Pygmées), Barundi et Banyamulenge⁶. Les études anthropologiques les classent en deux grandes catégories, à savoir les autochtones et les allochtones sur base des migrations qui eurent lieu avant la colonisation de l'Afrique par des Européens. Ces études

² UN HABITAT, *Conflits fonciers dans la Province du Sud-Kivu Mission ex-ante*, Bukavu, Décembre, 2011, 59p.

³ BIZURU NZIBONERA Phaniel, *Contexte socio-sécuritaire et humanitaire dans la zone des hautes terres des territoires de Fizi, Uvira et Itombwe/Mwenga*, Communication au forum national du peuple pour la paix intercommunautaire organisé par ANU-RDC et tenu au Centre Régional de Paix du Réseau d'Innovation Organisationnelle (CRP-RIO) à Nguba du 4 au 5 Juillet 2019, 2p. Et Didier de FAILLY et Célestin Katcho KARUME (Sous la direction de), *Le Massif d'Itombwe : Le Peuple et la Terre*, Namur, Belgique, Les Editions namuroises, 2014, 160p.

⁴ Bosco MUCHUKIWA, *Identités territoriales et conflits dans la Province du Sud-Kivu, R.D.Congo*, Genève, Globethics, 2016, p.14.

⁵ <https://fr.m.wikipedia.org> (consulté à Bukavu, le 2 août 2019).

⁶ Didier de FAILLY et Célestin Katcho KARUME (Sous la direction de), *Idem*, p.58.

souvent controversées avancent que les autochtones ont occupé la zone des hautes terres avant la fixation des ethnies allochtones et la délimitation des territoires administratifs par les colonisateurs belges. Celles-ci seraient établies dans la contrée après les autochtones. Cette version qui place les allochtones au second plan est sujette à contestation, car tous les groupes ethniques n'ont pas été territorialisés par l'administration coloniale. C'est pourquoi les Banyamulenge dénoncent la discrimination et réclament la création de nouvelles entités territoriales et administratives pour corriger les irrégularités créées par les colonisateurs belges. Pour les Banyamulenge, le processus territorial inachevé doit être poursuivi par l'administration post coloniale. Cette thèse n'est pas acceptée par les groupes ethniques autochtones qui soutiennent que le processus définitivement achevé ne peut faire l'objet d'aucune révision. D'où la persistance des conflits intercommunautaires dans les territoires de Fizi, Mwenga et Uvira, dans les moyens et les hauts plateaux d'Itombwe.

Aussi, les autres analystes soutiennent que ces conflits trouvent des explications dans les antécédents historiques et dans la spécialisation économique qui s'accroît par la compétition entre l'agriculture, l'élevage et l'exploitation artisanale des minerais. Les populations dites autochtones pratiquent dans l'ensemble l'agriculture. En revanche, les populations dites allochtones pratiquent l'élevage de gros bétail. Avec les évolutions du contexte, les frontières entre les activités sont mouvantes et non éternelles mais avec des dominances. Les spécialisations et les cultures sont en train de bouger par la modernisation qui opère par l'instruction, la religion chrétienne ou musulmane, le commerce, les soins de santé primaire moderne, l'extraction artisanale des minerais de l'or et de cassitérite⁷. Ces enjeux miniers radicalisent actuellement les conflits intercommunautaires et préludent à la réclamation des entités territoriales et administratives propres à chaque communauté.

⁷ Didier de FAILLY et Célestin Katcho KARUME (Sous la direction de), *Op.cit.*, p.110.

II. Types et enjeux de conflits dans les moyens et les hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira

Les conflits dans la Province du Sud-Kivu en général et dans les trois entités territoriales déconcentrées ci-dessus en particulier ont déjà été documentés par les chercheurs et les ONG. Nous citons, à titre d'exemple, les écrits de Manassé (Müller) RUHIMBIKA⁸, de Bosco MUCHUKIWA, d'Institut Vie et Paix et ses partenaires⁹, de Justine Brabant et Jean-Louis K. Nzweve¹⁰, de Didier de FAILLY et Célestin KATCHO¹¹, de Noël OBOTELA RASHIDI¹². Ces différents écrits classent les conflits et expliquent les facteurs d'escalade. Les chercheurs intéressés à l'étude des conflits peuvent les consulter pour en extraire la subsistance.

Au forum national du peuple sur la paix intercommunautaire organisé à Bukavu par ANU-RDC du 4 au 5 juillet 2019 au Centre Régional de Paix du Réseau d'Innovation Organisationnelle à Nguba, les participants ont insisté sur les conflits intercommunautaires. Ces derniers incluent les conflits entre éleveurs et agriculteurs liés à la transhumance, les conflits de pouvoir coutumier et moderne, les conflits fonciers et de territoire liés à la création des entités territoriales et administratives, les conflits liés à la fiscalité dans les entités administratives, les conflits liés au contrôle des projets de développement. Bref, les enjeux des conflits intercommunautaires sont les pâturages, le pouvoir, la terre, le territoire, l'argent et l'aide au développement. Lorsque ces différents enjeux sont monopolisés par et pour une ethnie, cela rompt la cohésion sociale et amplifie les conflits intercommunautaires.

⁸ Manassé (Müller) RUHIMBIKA, *Les Banyamulenge (Congo-Zaïre) entre deux guerres*, Paris, L'Harmattan, 2001, 292p.

⁹ Institut Vie et Paix et ses partenaires, *Au-delà des "GROUPE ARMES" : Conflits locaux et connexions sous-régionales. L'exemple de Fizi et Uvira (Sud-Kivu, RDC)*, Kalmar, Suède, Imprimé par Lenanders Grafiska, 2011, 159p.

¹⁰ Justine Brabant et Jean-Louis K. Nzweve, *La houe, la vache et le fusil. Conflits liés à la transhumance en territoires de Fizi et Uvira (Sud-Kivu, RDC) : Etat des lieux et leçons tirées de l'expérience de LPI*, Kalmar, Suède, Imprimé par Lenanders Grafiska, 2013, 165p.

¹¹ Didier de FAILLY et Célestin Katcho KARUME (Sous la direction de), *Op.cit.*, 160p.

¹² Noël OBOTELA RASHIDI (Sous la direction de), *Les originaires et non-originaires en République Démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2017, 239p.

Quelques conflits sont analysés ci-dessous en vue d'en expliquer les dilemmes autour desquels les groupes ethniques entrent en escalade et les stratégies adoptées par les médiateurs pour assurer la résolution.

II.1. Conflits entre éleveurs et agriculteurs liés aux pâturages (transhumances)

Les conflits entre éleveurs et agriculteurs se produisent dans tous les huit territoires du Sud-Kivu. Nous focalisons notre attention sur ces conflits qui sont anciens et se pérennisent dans les secteurs de Ngandja et de Lulenge dans le territoire de Fizi au Sud-Kivu. Ces conflits anciens liés aux activités économiques opposent les Banyamulenge, reconnus comme les grands éleveurs dans les zones de transhumance aux Babembe, reconnus comme tenanciers de territoire ethnique. Cette analyse ci-dessous permet de relativiser la thèse de conflits liés aux différences culturelles.

Les Babembe présents au forum précité disent que les Banyamulenge violent le protocole de transhumance dressé en 2010 à Baraka. Ces derniers refusent de payer la redevance communément appelée « Itulo ». Cette dernière désigne l'autorisation ou le droit de passage et de pacage qui leur est exigé par les chefs d'entités dans lesquelles ils déploient leurs activités pastorales en période de transhumance¹³. La pratique de résilience communautaire n'est pas acceptée par toutes les parties contractantes. Les éleveurs Banyamulenge expliquent leur refus par deux facteurs principaux, à savoir l'injustice et l'anarchie. Premièrement, ils disent que les éleveurs d'autres communautés qui pratiquent l'élevage comme eux ne sont pas soumis à la même condition, c'est-à-dire à la même pratique de paiement de « Itulo ». Pour eux, c'est une injustice à leur égard. Autrement dit, ils

¹³ Le problème foncier dans les moyens et hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira a déjà été décrit : la création des territoires administratifs a eu pour effet de délimiter également les domaines de communautés locales. Ceci a profité essentiellement aux groupes sédentaires, à savoir les Babembe, Bavira, Bafuliuru, Banyindu et Barega. Les Banyamulenge, par contre, peuple semi-nomade, se mouvaient dans le massif en fonction des saisons, au gré des opportunités pour leur bétail. Par rapport au sol, à la différence des autres communautés de la zone, ils n'ont pas développé un rapport d'appropriation. N'ayant pas été regroupés dans une entité administrative par l'autorité coloniale, ils ont été placés de facto au plan foncier sous l'autorité des chefs d'entités dans lesquelles ils déployaient leurs activités pastorales.

considèrent que cette attitude discriminatoire rend le contrat de transhumance caduc, un contrat qui a perdu sa valeur juridique. En second lieu et enfin, ils ajoutent que leur refus se justifie par l'anarchie qu'ils observent dans la perception de ce tribut, c'est-à-dire de cette redevance coutumière en ce sens que même des personnes non consacrées l'exigent sans mandat¹⁴.

II.2. Conflits de territoire, de pouvoir coutumier et moderne

Les conflits de pouvoir entre groupes ethniques dans la Province du Sud-Kivu ont déjà été suffisamment analysés par Bosco MUCHUKIWA¹⁵. Les Bavira, Babembe, Bafuliiru, Barega et Banyindu remettent en cause l'existence du pouvoir coutumier chez les Banyamulenge, car ces derniers n'ont eu que de petits notables vassaux au service des grands chefs Bavira, Bafuliiru et Babembe. Arborer les attributs du pouvoir coutumier et réclamer les entités administratives et territoriales par les Banyamulenge sont une violation de l'ordre social établi par l'administration coloniale belge.

C'est pourquoi les communautés dites autochtones rouspètent et considèrent qu'il y aurait un projet hégémonique et machiavélique de créer un Etat dans l'Etat congolais¹⁶ par la demande du territoire ou commune rurale de Minembwe. Elles disent que ce n'est pas normal, c'est de l'anarchie pure et il y a lieu de suspecter le plan clandestin qui motive cette démarche. A ce propos, le Ministre national du développement rural en RD Congo et natif du territoire d'Uvira condamne et révèle que le conflit lié à la création de la commune rurale de Minembwe est amplifié par le manque de délimitation véritable de cette entité¹⁷. Le surdimensionnement de cette commune rurale motive les Babembe à dénoncer ce

¹⁴ Propos des délégués de la communauté des Banyamulenge au forum national du peuple pour la paix intercommunautaire dans les moyens et hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira organisé par ANU-RDC à Bukavu au CRP-RIO du 4 au 5 Juillet 2019.

¹⁵ Bosco MUCHUKIWA, *Op. cit.*, pp.32-33.

¹⁶ Propos des délégués des communautés autres que la communauté des Banyamulenge au forum national du peuple pour la paix intercommunautaire organisé par ANU-RDC à Bukavu au CRP-RIO du 4 au 5 Juillet 2019.

¹⁷ Propos du Ministre Justin BITAKWIRA BIHONAHAI au cours d'une conférence de presse tenue à Bukavu, samedi, le 13 juillet 2019 suivi sur Radio Okapi, Journal parlé du Mercredi, le 17 juillet 2019 à 7h 8minutes.

qu'ils appellent « l'arbre qui cache la forêt »¹⁸. Par cette expression, ils traduisent le non dit des conflits intercommunautaires en ce sens que les Banyamulenge n'ayant pas d'entité reconnue officiellement, cherchent par tous les moyens et toujours de manière mafieuse à l'avoir à tout prix. En d'autres termes, les Babembe reprochent aux Banyamulenge, le fait d'avoir une ambition démesurée de vouloir obtenir une entité territoriale propre à eux et refusent de s'intégrer dans les ethnies existantes et territorialisées. L'ambition démesurée, l'hégémonie et le refus de s'intégrer sont à la base de la radicalisation des conflits intercommunautaires. Les irrégularités et les ambitions inavouées fomentent la remise en cause de toutes les entités demandées par les Banyamulenge.

Les autres facteurs déclencheurs que les voisins, notamment les Babembe, Banyindu, Bavira, Babuyu et Bafuliiru accusent et reprochent aux Banyamulenge, consistent à gommer les notables autochtones en vue de placer les leur, à dupliquer l'administration, à changer les noms des villages et des rivières, à percevoir et à gérer seuls les taxes sur les mines, le bétail et autres taxes dans les petits marchés de hauts plateaux d'Itombwe aux dépens des communautés autochtones ; d'où la pérennisation des conflits intercommunautaires dans cette partie de la Province du Sud-Kivu. Les tributs sur les pâturages, le désir du pouvoir traditionnel et moderne pour la gestion des entités administratives, le contrôle des recettes issues des marchés locaux alimentent les conflits fonciers et de territoire qui opposent les communautés depuis 1979.

Ces allégations sont balayées d'un revers par les Banyamulenge qui considèrent qu'ériger Minembwe en territoire tout comme le créer comme commune rurale est tout à fait normal. C'est donc un processus logique dont ils se réjouissent¹⁹. Pour

¹⁸ Restitution des travaux en carrefour sur les véritables causes de la persistance des conflits entre communautés par les représentants des Babembe au forum national du peuple sur la paix intercommunautaire dans les moyens et hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira, vendredi, Bukavu, le 5 Juillet 2019.

¹⁹ Bosco MUCHUKIWA citant l'élite de Banyamulenge, dans le document qu'ils ont adressé à Life and Peace Institute : *“la question du territoire est une question qui relève du gouvernement au regard des conditions légales pour l'érection d'un territoire continue à traiter cette question. Cette revendication des ressortissants de cette contrée à majorité BANYAMULENGE est un droit inaliénable à l'instar d'autres communautés congolaises qui disposent de territoires. En outre, à travers le pays et en particulier au Sud-Kivu, tous les territoires n'ont pas été érigés en même temps en tenant compte de l'évolution politique et sociale de la région ; il s'agit d'un processus qui*

les Banyamulenge, cette thèse provocatrice est à rejeter parce qu'ils sont autochtones au même titre que toutes les autres tribus installées au Sud-Kivu. L'administration belge a été injuste à leur égard en refusant de les organiser en chefferie agrandie. Par conséquent, ils soutiennent avoir des chefferies mobiles avant et pendant la colonisation belge. Les notables et chefs de chefferies mobiles sont Budulege, Kayira, Mushishi Karoli, Bigimba, Nirumhanga, Rukalisa, Kitimbwa, Ruhereka, Muhoza, Muyengeza, Sebasonera Obedi, etc. Les Banyamulenge se fondent sur ces différentes raisons historiques et récentes qu'ils les poussent à réclamer la reconnaissance du pouvoir coutumier et les territoires primaires comme propre à eux. Il s'agit notamment du Groupement de Bijombo créé en 1979 par le ministre MAFEMA GANZEG et le territoire de Minembwe créé le 9 septembre 1999 par Joseph MUDUMBI du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) qu'ils considèrent comme leurs entités.

Malheureusement, le territoire de Minembwe n'a pas connu d'existence légale après les Accords de Sun City en Afrique du Sud. Quatorze ans après, c'est-à-dire en 2013, Minembwe fut érigé en commune rurale sur fond de contestation populaire. En décembre 2018, le Décret a été mis en application en nommant les animateurs de cette commune. Mais, les contestations fusent à ce propos, car les animateurs d'autres entités créées dans les mêmes conditions par le Décret précité n'ont jamais été nommés. Par son administration héritée de la colonisation de type deux poids deux mesures, l'Etat congolais postcolonial continue d'alimenter les conflits intercommunautaires.

III. Les causes des conflits intercommunautaires

Les causes des conflits intercommunautaires dans les moyens et les hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira sont exposées dans les cahiers de charge présentés par les groupes ethniques au dialogue organisé à Uvira par International Alert et ses

s'étale dans le temps. Certains territoires sont nés d'autres territoires sans que cela ne soulève de tensions pourquoi ça serait le cas pour celui de Minembwe''.

partenaires²⁰. Les représentants de l'Etat congolais y étaient pour garantir les accords issus de ce dialogue communautaire.

Les causes couramment citées par les groupes ethniques et communes taclent la fragilité de l'Etat congolais. Cette fragilité dont il est question se manifeste par l'incapacité de l'Etat congolais à faire respecter les différents protocoles sur la transhumance et le pouvoir coutumier de Bavira, de Babembe, de Banyindu et de Bafuliiru dans les hautes terres d'Itombwe. La violation de la loi sur les statuts des chefs coutumiers s'y ajoute et est à la base d'une administration parallèle dans les groupements et les villages. Le désordre social s'y installe car les Banyamulenge remettent en cause la légitimité des chefs de Bavira, de Banyindu, de Bafuliiru et de Babembe en les chassant, en désignant les leur et en changeant les noms des villages et des rivières²¹. De même, les autres communautés contestent l'autorité des Banyamulenge ; d'où l'escalade des conflits intercommunautaires.

Le désordre social né des phénomènes de contestation de l'autorité légale et de déplacement de légitimité sont manifestes dans le groupement de Bijombo revendiqué à la fois par les Bavira et les Banyamulenge. Les contestations de légitimité sont étendues au territoire ou à la commune rurale de Minembwe. Ce désordre social lié à la revendication du territoire est radicalisé par la prolifération des groupes armés à caractère communautaire, c'est-à-dire des milices créées par les communautés²². Les milices qui violent les droits humains et sèment le désordre social dans les moyens et les hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira sont « Twigwaneho », Al-shabab et « Gumino » des Banyamulenge et les Maï-Maï des Babembe, Bafuliiru, Banyindu. La thèse selon laquelle les Bavira et les Barundi de la chefferie Plaine de la Ruzizi n'ont pas de milices pour se défendre n'est pas fondée. Le rapport inédit dressé par les Bafuliiru en novembre 2017²³

²⁰ Lire à ce sujet *les cahiers de charge des communautés Babembe, Bavira, Bafuliiru et Banyindu* présentés au dialogue intercommunautaire tenu à Uvira du 25 au 28 Juin 2019.

²¹ Propos des délégués des Babembe pendant la restitution des travaux en carrefour sur les véritables causes de la persistance des conflits entre communautés au forum national du peuple sur la paix intercommunautaire dans les moyens et hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira organisé par ANU-RDC à Bukavu du 4 au 5 Juillet 2019.

²² BIZURU NZIBONERA Phaniel, *Op.cit.*, p.1.

²³ Buguma bwa Bafuliiru, *Rapport des Bafuliiru sur les groupes armés*, inédit, Bukavu, novembre 2017, p.7.

attribue la milice Makanaki aux Bavira et les milices Rundi et Bonyome aux Barundi. Les ethnies en conflits de longue date sont militarisées par la vente des armes dont nous ne connaissons pas exactement les provenances et les fournisseurs²⁴. En principe, les raisons de création et de maintien de ces différentes milices ne sont plus fondées actuellement. Les versions sur leur maintien sont partagées. Les Banyamulenge avancent qu'ils les gardent pour protéger leur bétail contre les vols et leur communauté contre les Maï-Maï des autres communautés²⁵. Pour leur part, ces dernières disent qu'ils se protègent contre les milices de Banyamulenge et les utilisent pour défendre l'intégrité de leurs territoires²⁶. Pour les uns et les autres, les milices substituent la police et les FARDC chargées respectivement de la protection civile et de la défense du territoire national.

IV. Crise politique régionale en perspective

Les conflits locaux et intercommunautaires ci-dessus sont des gâchettes à double sortie qui enveniment les rapports sociaux et la politique de bon voisinage avec les Etats de la région des grands lacs africains, parce que les différentes communautés qui entretiennent les milices visent de manière inédite l'accès au pouvoir dans le gouvernement tant central que provincial²⁷. Leurs milices sont donc des instruments pour accéder à une position hiérarchique dans l'Etat congolais ainsi que des mamelles pour attiser les conflits avec les pays voisins. Cette lecture moniste échappe souvent aux citoyens congolais naïfs et rêveurs d'une puissance politique et militaire sans une armée professionnelle.

²⁴ Nasibu Bilali Charles, *Qui arme les Maï-Maï ? Enquête sur une situation originale*, dans *Les rapports* du Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP), Bruxelles, 2004/5, pp. 13-26. Lire aussi le Dossier du GRIP sur *Armes légères. Clés pour une meilleure compréhension*, Bruxelles, Editions GRIP, 1998, 23p.

²⁵ Propos des délégués de la communauté des Banyamulenge pendant la restitution des travaux de carrefour au forum national du peuple pour la paix intercommunautaire dans les moyens et hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira organisé par ANU-RDC à Bukavu au CRP-RIO/Nguba du 4 au 5 Juillet 2019.

²⁶ Propos des délégués des communautés Babembe, Bafuliiru et Banyindu au forum national du peuple pour la paix intercommunautaire dans les moyens et hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira organisé par ANU-RDC à Bukavu au CRP-RIO/Nguba du 4 au 5 Juillet 2019.

²⁷ Propos Me Bernadette MASOKA SAFI au forum national du peuple sur la paix intercommunautaire organisé par ANU-RDC à Bukavu au CRP-RIO du 4 au 5 Juillet 2019.

D'après les participants au forum national du peuple, les conflits intercommunautaires dans la zone des hautes terres d'Itombwe voilent une dimension géopolitique, car ils vivent actuellement une sorte de transposition des conflits du Rwanda et du Burundi dans cette contrée. En d'autres termes, les conflits dans les moyens et les hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira sont en train de prendre une nouvelle configuration en impliquant les groupes armés étrangers et locaux supra. Ces lieux seraient en train de devenir la base arrière de groupes armés étrangers du Rwanda et du Burundi qui se préparent à conquérir, par la force, le pouvoir dans leurs pays d'origine²⁸. Ces allégations ont suscité des polémiques entre participants. Les uns étaient pour et les autres contre. C'est pourquoi elles doivent être vérifiées et couplées par des informations des services de renseignements habilités et spécialisés.

Les téméraires disent que depuis 2016, les rumeurs ont circulé qu'il y a des infiltrations des rebelles du Burundi et des agents de services secrets du Rwanda. Leur nombre est inconnu mais les populations locales qui rouspètent les mouvements clandestins estiment qu'ils font des entraînements et se provoquent sur le sol congolais²⁹. Les populations avancent que le gouvernement rwandais aurait envoyé des militaires pour combattre les Imbonerakure et les Mai-Mai. Ces informations sont difficiles à vérifier avec la peur à poupe des populations. Celles-ci dépassées par le cours des événements chuchotent que le gouvernement burundais aurait, à son tour, dépêché les Imbonerakure et ses troupes pour composer avec les Mai-Mai d'obédience Babembe et faire face aux militaires rwandais. Et Kayumba Nyamwasa de CNRD aurait des alliances avec les Twigwaneho, Gumino, Al-shabab et tous les réfugiés tutsi burundais. Les représentants des communautés des moyens et les hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira au dialogue intercommunautaire ont cité d'autres groupes armés étrangers

²⁸ Jeanne d'Arc CHAKUPEWA, Complément d'informations au forum national du peuple sur la paix intercommunautaire dans les moyens et hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira, organisé à Bukavu le 4 Juillet 2019.

²⁹ Lire à ce sujet le *cahier de charge de la communauté des Banyamulenge au dialogue intercommunautaire* organisé par Internaional Alert et ses partenaires à Uvira du 25 au 28 Juin 2019, p.4. Cette thèse d'infiltration des groupes armés étrangers est relayée par les délégués des communautés qui ont participé au forum national du peuple pour la paix intercommunautaire organisé à Bukavu du 4 au 5 Juillet au CRP-RIO par ANU-RDC. Le *rapport de mission effectuée à Uvira du 18 juin au 7 juillet 2002* dressé par MUHIVWA Godefroy signale à la deuxième page les infiltrations des FNL à cette année déjà dans le territoire d'Uvira.

opérant dans ces entités, à savoir les FNL, RNC, FOREBU, et FDLR³⁰ qui participent au désordre social et à la perturbation des rapports sociaux. Les enjeux de cette coalition sont flous et ne sont pas clairs jusqu'à présent. La grammaire floue et dissonante à ce propos ne permet pas de conclure à la possibilité d'exporter les conflits au Rwanda ou au Burundi. La réalité indéniable à présent est que les milices locales coalisent avec des groupes armés étrangers pour opérer et semer le désordre sur le territoire congolais. La violation de l'intégrité du territoire congolais par le truchement de cette coalition fictive ou réelle sème la panique et attise les conflits intercommunautaires qui mettent les familles sur le chemin d'exode et détruisent les économies humaines.

V. Modus operandi des acteurs

Les faits décrits ci-dessus permettent de dégager plusieurs stratégies que les groupes armés étrangers, les milices et les autres acteurs utilisent pour semer le désordre social. Il s'agit entre autres des assassinats, des enlèvements, de vol de bétail, des infiltrations, de militarisation des communautés, de réification des conflits locaux et coutumiers, de polarisation des groupes ethniques, etc. Nous développons trois stratégies qui sont la coalition, l'incendie des villages et le repoussoir des FNL et FDLR et leurs alliés dans la forêt vers les territoires de Mwenga et de Kalehe. Elles permettent de comprendre les liens entre les stratégies évoquées et ce qui se passe dans cette zone écologique d'Itombwe. Les déplacés disent que les groupes armés étrangers coalisent et combattent à travers les milices locales dans le but d'exporter la guerre au Burundi ou au Rwanda. A leur passage, les belligérants incendient les villages et détruisent les champs, tuent et abattent le bétail³¹. Cette stratégie d'extermination des habitants vise à les chasser en vue d'occuper leur espace et d'exploiter l'or et le diamant supposé être dans le milieu. Les enjeux miniers et géopolitiques sont au centre des conflits intercommunautaires et déterminent la logique des groupes armés étrangers.

³⁰Lire à ce sujet le *cahier de charge de la communauté des Babembe au dialogue intercommunautaire* organisé par Internaional Alert et ses partenaires à Uvira du 25 au 28 Juin 2019, p.12.

³¹ *Déclaration finale* des délégués des communautés au forum national du peuple sur la paix intercommunautaire organisé par ANU-RDC à Bukavu au Centre Régional de paix du Réseau d'Innovation Organisationnelle du 4 au 5 Juillet 2019 à Nguba, p.1.

En 2018, l'organisation dénommée ADEPAE a rapporté que 20.593 personnes de Bijombo ont été déplacées. Les villages de Lemera et de Bijombo ont été incendiés par les groupes armés étrangers et les milices. Les marchés ont été abandonnés ou fermés. Plus de 1.350 vaches et 2.500 moutons ont été pillés à Bijombo. Le taux de kidnapping représentait 27% dans le territoire d'Uvira et 34% dans le territoire de Shabunda suite à l'insécurité croissante causée par la prolifération des armes légères, l'absence des services de protection civile et de justice³². L'absence de l'Etat a donc contribué à la dégradation prononcée du contexte socio-sécuritaire et humanitaire.

En 2019, la dégradation s'est accentuée et a été à la base de la destruction des économies humaines dans les territoires de Fizi, Mwenga et Uvira. Les chiffres de mars à juin 2019 sur les dégâts causés par les affrontements intercommunautaires et fournis par BIZURU NZIBONERA Phaniel dressent une situation catastrophique. Sur 400.000 têtes de bétail, il ne reste que 15.000 têtes de bétail. Il explique cette situation par les facteurs endogènes (sous-sol riche en minerais, milices locales, rivalités autour du pouvoir coutumier,...) et exogènes (groupes armés étrangers)³³. Les différents affrontements ont donc provoqué les déplacements massifs des populations, la destruction des infrastructures sanitaires et scolaires et ont accentué l'insécurité et la malnutrition³⁴. Dans cette contrée, il est mis en marche une machine d'extermination des habitants et des élevages.

Les forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) dépêchées sur le lieu sont accusées de partialité, de violation des droits humains et d'avoir repoussé les groupes armés étrangers et leurs alliés dans la forêt. Les FNL seraient déplacés vers le territoire de Mwenga. Les FDLR auraient fait un retrait stratégique à Kalonge dans le territoire de Kalehe. Les populations de ces entités craignent les représailles et le refus de reconnaître la légitimité des chefs coutumiers autochtones et le maintien des entités administratives contestées. La coalition, la force, les menaces des populations, le repli stratégique, la destruction

³² ADEPAE, *La situation sécuritaire et de protection dans la Province du Sud-Kivu : Etat des lieux*, Communication présentée au Forum sur la paix, la cohésion sociale et la prévention des conflits électoraux, au Centre Régional de Paix/RIO à Nguba/Bukavu, du 13 au 15 novembre 2018, pp. 8-10.

³³ BIZURU NZIBONERA Phaniel, *Op.cit.*, p.3

³⁴ *Déclaration finale*, ibidem

des économies humaines sont le modus operandi dans les affrontements des moyens et hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira.

VI. Pistes de Solution

Les conflits intercommunautaires dans les moyens et les hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira persistent malgré la reconnaissance de la nationalité congolaise aux Banyamulenge par la constitution de février 2006. La nationalité congolaise est reconnue et attribuée aux groupes ethniques établis sur le territoire devenu l'actuelle RDC depuis 1960.³⁵ La question de la nationalité congolaise n'est donc pas l'enjeu central des affrontements tribaux actuellement.

Les documents qui ont circulé dans les réseaux sociaux informent que les Banyamulenge ont plus de généraux que la plupart des autres groupes ethniques vivant en RDC. Le problème de représentativité dans l'armée congolaise n'est pas aussi la clé fondamentale de la conflictualité interethnique dans les hautes terres d'Itombwe. Les Banyamulenge ont créé des églises pour s'intégrer dans l'Etat congolais. Avoir leurs propres lieux de culte n'est pas non plus le facteur déterminant pour expliquer la persistance des conflits intercommunautaires dans cette zone écologique d'Itombwe. Leurs enfants étudient dans les universités nationales sans discrimination de nationalité. Ceux qui détiennent les titres universitaires, occupent quelques postes stratégiques dans l'administration publique. Enfin, cela n'est pas le nœud de la récurrence des conflits violents observés actuellement dans les territoires de Fizi, Mwenga et Uvira. Elle s'explique par le fait que les politiciens traitent les conséquences de la violence à la place d'appliquer une thérapie appropriée aux causes réelles des conflits intertribaux. La commission consultative de règlement des conflits coutumiers que le législateur congolais propose, entre dans cette ligne. Peut-elle résoudre les conflits extraterritoriaux où il y a une influence étrangère ? La réponse est négative car cette commission est par essence destinée à résoudre les conflits de pouvoir coutumier tels qu'ils sont décrits dans l'introduction de cette étude et non les conflits géostratégiques.

³⁵ *Constitution de la RDC du 18 février 2006*, Article 10.

Les conflits violents accentués par les enjeux géostratégiques se structurent à deux niveaux et sont liés comme deux vases du système communicant, à savoir la gestion de l'élevage extensif et l'obtention d'une entité territoriale propre aux Banyamulenge. Les intellectuels Banyamulenge font l'économie pastorale dans l'Itombwe qu'ils vivent en ville à Baraka, à Bujumbura, à Bukavu, à Goma, à Kinshasa, à Kigali ou à Uvira. C'est pourquoi lors du forum du peuple pour la paix intercommunautaire, BIZURU NZIBONERA Phaniel a déclaré qu'il y a plus 400.000 vaches dans les moyens et les hauts plateaux d'Itombwe en destruction. L'économie pastorale est donc en désintégration. Le peu de vaches qui restent, pourra causer de conflits de transhumance dans le territoire de Mwenga dans le futur.

Dans la conception des éleveurs, la vache est sacrée et fonde leur économie. Abattre ou voler une vache, c'est agiter la corde sensible des conflits intercommunautaires. Un général des FARDC éleveur des vaches à Mutarule eut des mêlés avec les milices de Karakara et de Simuzizi pour avoir volé ses vaches. Ces vols ont été à la base des tueries des habitants à Mutarule dans la Plaine de la Ruzizi. Les rescapés ont dû se déplacer pour trouver la sécurité dans les villages voisins. C'est maintenant que le village de Mutarule est en train de se reconstituer après quatre ou cinq années de protection civile par la MONUSCO. Cette donne échappe souvent quand les artisans de paix organisent le dialogue intercommunautaire. L'économie liée à transhumance a failli provoquer des conflits dans l'ancienne Province de Bandundu. Dénonçant l'envahissement par les vaches, l'ancien premier ministre Adolphe Muzito a saisi la justice. Cet exemple montre que l'économie de transhumance mérite une réorganisation, un passage de l'élevage extensif à l'élevage intensif.

Les nouvelles techniques sont à introduire par les associations telles que GASAP, ADEPAE, Groupe MILIMA et autres. Les innovations techniques doivent s'accompagner de l'éducation à l'élevage en stabulation. Les éleveurs aux souliers vernis, ceux qui font l'élevage à distance tout en habitant dans les villes doivent investir dans le système de fermage qui consiste à moderniser les élevages, à produire du lait en quantité suffisante par quelques vaches améliorées sur des petits pâturages clôturés.

Cette révolution doit s'opérer dans l'Itombwe pour arrêter la transhumance et mettre fin au régime de tributs comme au moyen-âge européen. L'intégration sociale des Banyamulenge par le mariage exogamique est évoquée dans la plupart des ateliers qui sont organisés au Sud-Kivu. Ce problème sociologique plonge ses racines dans la colonisation belge qui n'a pas favorisé l'intégration par le territoire et la fusion des langues. Dans la thèse de doctorat de Bosco MUCHUKIWA, il cite des exemples d'intégration sociale qui ont réussi par la fusion des langues, la soumission à l'autorité coutumière établie par le colonisateur belge et le mixage de l'économie agropastorale. Avec le principe d'identité culturelle prôné par la plupart des textes juridiques nationaux et internationaux, l'Etat congolais devra réfléchir davantage sur comment le faire stratégiquement sans offenser les ethnies qui s'opposent à la restructuration des entités administratives et territoriales existantes héritées de la colonisation belge en vue d'opérer le démembrement ou le remembrement adéquat dans le but de généraliser le processus de restructuration territoriale sur l'ensemble du pays.

Dans l'Atlas de l'organisation administrative de la RDC établi par Léon de SAINT MOULIN et Jean-Luc KALOMBO TSHIBANDA³⁶, ces deux auteurs évoquent l'existence des groupes ethniques avec territoire, d'autres sans territoire et d'autres encore avec des territoires non délimités. Ces trois variantes se retrouvent sur l'ensemble du territoire national et constituent des problèmes réels. Pour les résoudre, l'Etat congolais devra dresser un inventaire pour savoir le nombre des groupes ethniques qui sont dans l'une ou l'autre des situations évoquées ci-haut et comment les ethnies sans territoire ou avec territoire non délimité vivent avec les groupes ethniques majoritaires ou minoritaires avec territoire sans accrochage, partagent le pouvoir coutumier et organisent l'économie agricole. Cet inventaire exhaustif ferait avancer la recherche de solution innovante en lieu et place d'imposer des communes rurales qui grignotent les territoires privatisés par les groupes ethniques dits autochtones.

En 2016, la délégation de pacification dépêchée par le gouvernement provincial et constituée de quelques officiers des FARDC et appuyée par la MONUSCO a échoué parce que les milices Biloze Bishambuke ont résisté pour n'avoir eu gain

³⁶ Léon de Saint MOULIN et Jean-Luc KALOMBO TSHIBANDA, *Atlas de l'organisation administrative de la République Démocratique du Congo*, Kinshasa, CEPAS, 2005, p.10.

de cause au sujet du désarmement des milices Banyamulenge et de l'administration du groupement de Bijombo.

Deux années après, c'est-à-dire en 2018, l'administrateur du territoire a réuni à Uvira les notables de toutes les tribus pour les charger à sensibiliser leurs enfants à se désolidariser des milices et à intégrer l'armée nationale. Cette mission a échoué parce que les enjeux des conflits intercommunautaires dans les hauts plateaux d'Itombwe n'ont pas été touchés et abordés par les notables mandatés pour trouver une solution mutuellement satisfaisante.

Au dialogue intercommunautaire tenu à Uvira du 25 au 28 Juin 2019 et au forum national du peuple sur la paix intercommunautaire dans les moyens et les hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira organisé à Bukavu par ANU-RDC du 4 au 5 juillet 2019, les participants à ces deux assises ont produit une documentation riche qui orienterait l'Etat congolais dans la recherche d'une solution mutuellement satisfaisante. Le remplacement du colonel Katembo, le 5 juillet 2019, basé à Minembwe par le nouveau colonel Dgagolo n'appartenant à aucune tribu de la contrée³⁷, l'envoi le 9 juillet 2019 d'une délégation³⁸ conduite par le Directeur de Cabinet de Chef de l'Etat, Vital KAMERHE pour s'enquérir de la situation sont des solutions préventives encourageantes mais ne touchent pas le fond du conflit intercommunautaire.

Pour rétablir la paix et la cohésion intercommunautaires, il faudra recourir à la diplomatie préventive des conflits à caractère régional. C'est une priorité pour définir une stratégie commune de ratissage dans les moyens et les hauts plateaux d'Itombwe des groupes armés étrangers et les milices qui coalisent pour écumer les habitants de ce milieu.

³⁷ Information du représentant du Commandant de la 33^{ème} région militaire livrée à la clôture du forum national du peuple pour la paix intercommunautaire organisé par ANU-RDC à Bukavu au CRP-RIO du 4 au 5 Juillet 2019. En fait, dans les *cahiers de charge des Babembe, Bavira, Bafuliru et Bavira au dialogue* tenu à Uvira, ils ont formulé comme l'une des recommandations, le remplacement des officiers supérieurs de la PNC et des FARDC natifs de l'ancien Kivu par d'autres officiers non originaires de cette ancienne province découpée en trois en 1988.

³⁸ La délégation était composée du Gouverneur de la province du Sud-Kivu, Théo NGWABIDJE KASI, du ministre national de l'intérieur et sécurité, Me Azarias RUBERWA, du ministre national du développement rural, Justin BITAKWIRA, du député national, Moïse NYARUGABO et des ministres et députés provinciaux du Sud-Kivu.

Conclusion

Au bout de cette analyse, il se fait remarquer une crise politique sous-régionale en perspective dont l'épicentre est la zone des hautes terres d'Itombwe si les mécanismes de prévention ne sont pas déclenchés maintenant. Les conflits intercommunautaires dans cette zone écologique ne se radicalisent pas par les différences culturelles mais par la pratique d'élevage extensif, la recherche des minerais et la création des entités administratives et territoriales à contestation populaire. Les enjeux donc économiques et politiques sont à inclure dans les agendas des médiateurs communautaires et/ou politiques pour développer les capacités de résilience endogènes ou exogènes. Les milices locales et les groupes armés étrangers coalisent sur base de ces enjeux pour alimenter un désordre social généralisé qui s'exporterait au Burundi ou au Rwanda si la diplomatie préventive n'est pas déclenchée à temps opportun pour arrêter la spirale de la violence transfrontalière.

Fait à Bukavu, le 7 août 2019.

Références bibliographiques

1. ADEPAE, *La situation sécuritaire et de protection dans la Province du Sud-Kivu : Etat des lieux*, Communication présentée au Forum sur la paix, la cohésion sociale et la prévention des conflits électoraux, au Centre Régional de Paix/RIO à Nguba/Bukavu, du 13 au 15 novembre 2018.
2. BIZURU NZIBONERA Phaniel, *Contexte socio-sécuritaire et humanitaire dans la zone de hautes terres des territoires de FIZI, UVIRA et ITOMBWE/MWENGA*, communication présenté au Forum du peuple sur la paix intercommunautaire, au Centre Régional de Paix/RIO à Nguba/Bukavu, du 4 au 5 juillet 2019, 3p.
3. Bosco MUCHUKIWA, *Identités territoriales et conflits dans la province du Sud-Kivu*, R.D. Congo, Suisse, Globethics, 2016, 53p.
4. Cahiers de charge des communautés des moyens et hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira au Dialogue intercommunautaire organisé par International Alert tenu à Uvira du 25 au 28 Juin 2019.
5. Constitution de la RDC du 18 février 2019
6. Déclaration finale des délégués des communautés au forum national du peuple pour la paix intercommunautaire dans les moyens et hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira organisé par ANU-RDC au CRP-RIO du 4 au 5 Juillet 2019, 3p.
7. Didier de FAILLY et Célestin Katcho KARUME (sous la direction de), *Le Massif d'Itombwe : Le Peuple et la Terre*, Namur, Belgique, Editions Namuroises, 2014, 160p.
8. <https://fr.m.wikipedia.org> (consulté le 2 août 2019)
9. Institut Vie et paix et ses partenaires, *Au-delà des "GROUPES ARMES" : Conflits locaux et connexions sous-régionales. L'exemple de Fizi et Uvira (Sud-Kivu, RDC)*, Kalmar, Suède, Imprimé par Lenanders Grafiska, 2011, 159p.
10. Justine Brabant et Jean-Louis K. Nzweve, *La houe, la vache et le fusil. Conflits liés à la transhumance en territoires de Fizi et Uvira (Sud-Kivu, RDC) : Etat des lieux et leçons tirées de l'expérience de LPI*, Kalmar, Suède, Imprimé par Lenanders Grafiska, 2013, 165p
11. Léon de Saint MOULIN et Jean-Luc KALOMBO TSHIBANDA, *Atlas de l'organisation administrative de la République Démocratique du Congo*, Kinshasa, CEPAS, 2005.

12. Manassé (Müller) RUHIMBIKA, *Les Banyamulenge (Congo-Zaïre) entre deux guerres*, Paris, L'Harmattan, 2001, 292p.
13. Noël OBOTELA RASHIDI (Sous la direction de), *Les originaires et non-originaires en République Démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2017, 239p
14. UN HABITAT, *Conflits fonciers dans la province du Sud-Kivu, Mission d'évaluation ex-ante*, Bukavu, Décembre 2011, 59p.



Publié sur <https://www.isdrbukavu.ac.cd/recherche/publications/>